



# Assemblée générale

Distr. limitée  
20 février 2020  
Français  
Original : anglais

## Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation

18-26 février 2020

### Projet de rapport

Rapporteuse : M<sup>me</sup> Alis Lungu (Roumanie)

#### IV. *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies et Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité*

1. Le Comité spécial a fait référence au *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies* et au *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité* au cours de l'échange de vues général qu'il a tenu à ses 293<sup>e</sup> et 294<sup>e</sup> séances, le 18 février, et à la 2<sup>e</sup> séance du Groupe de travail plénier, le 20 février.
2. Lors de l'échange de vues général, les délégations se sont félicitées du travail que le Secrétariat continuait de faire pour mettre à jour le *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies* et le *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité* et résorber le retard pris dans leur établissement. Elles ont rappelé que ces deux publications étaient des outils de référence utiles et des moyens efficaces de préserver la mémoire institutionnelle de l'Organisation et qu'elles contribuaient pour beaucoup à faire connaître les travaux de cette dernière. Plusieurs délégations ont insisté sur le fait qu'il fallait résorber le retard pris dans l'établissement du volume III du *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*. Le Secrétariat a également été encouragé à continuer de s'employer à publier et à diffuser sous forme électronique les deux répertoires dans toutes les langues officielles de l'Organisation en même temps. Certaines délégations se sont dites favorables au recours au programme de stages et à la coopération avec les établissements universitaires aux fins de l'élaboration d'études.
3. Les délégations ont remercié les États Membres qui avaient versé des contributions aux fonds d'affectation spéciale créés pour les répertoires et aidé ainsi à résorber le retard pris dans l'établissement de ces publications, et engagé les États Membres à verser de nouvelles contributions ou à prendre en charge les services d'experts.
4. À sa 2<sup>e</sup> séance, le Groupe de travail plénier a été informé par des représentants du Secrétariat de l'état d'avancement de l'établissement des deux répertoires.



5. En ce qui concerne le *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité*, il a été signalé que, pour la première fois en 68 ans d'existence, la publication était établie sans délai. Au cours de l'année précédente, le Service de la recherche sur la pratique du Conseil de sécurité et sur la Charte de la Division des affaires du Conseil avait simultanément mis au point les Suppléments n<sup>os</sup> 21 et 22, deux premières éditions annuelles de la publication, couvrant respectivement les années 2018 et 2019. La version préliminaire du Supplément n<sup>o</sup> 21 avait été mise en ligne en octobre 2019 et celle du Supplément n<sup>o</sup> 22 devrait être achevée en octobre 2020. Le Service en publierait les différentes parties en 2020 à mesure qu'elles seraient prêtes. En application de la nouvelle méthode tendant à consigner la pratique au fur et à mesure, le Service avait déjà entamé les recherches préliminaires et les travaux de rédaction du Supplément n<sup>o</sup> 23, concernant l'année 2020.

6. La traduction du *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité* dans toutes les langues officielles et la publication des suppléments achevés se poursuivaient. Les versions publiées des Suppléments portant sur la période allant de 1989 à 2015 avaient été mises en ligne dans toutes les langues officielles. Le Supplément n<sup>o</sup> 20 (2016-2017) devrait être disponible au début de 2020.

7. Référence a été faite au site Web du Conseil de sécurité, qui comprenait de nombreuses sources d'information en plus du *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité*. Le Service avait examiné les possibilités qu'offraient les nouvelles technologies s'agissant d'améliorer les outils d'information, notamment en vue de les rendre plus interactifs et de permettre aux utilisateurs de mieux visualiser les informations. En août 2019, le Service avait ouvert sur le site Web du Conseil une nouvelle plateforme d'information interactive, le Field Missions Dashboard (tableau de bord des missions), en collaboration avec le Département des opérations de paix et avec des Volontaires des Nations Unies. Début janvier 2020, il avait lancé la version modernisée de l'Aperçu de la pratique du Conseil de sécurité. En février 2020, il avait mis en ligne une version remaniée de l'Aperçu mensuel de la pratique du Conseil de sécurité, grâce à laquelle les États Membres et le grand public pouvaient suivre les activités du Conseil (séances, consultations, durée des travaux et résultats). La nouvelle plateforme permettait de faire des analyses comparatives des données disponibles depuis 2012 présentées en cumul annuel.

8. Il a été souligné que l'établissement et la publication du *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité* continuaient de dépendre des contributions volontaires au fonds d'affectation spéciale et de la prise en charge des services d'experts associés. La pratique du Conseil étant de plus en plus dynamique et complexe, les progrès futurs dépendaient largement de la mise à disposition de ressources supplémentaires<sup>1</sup>.

9. Pour ce qui est du *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*, il a été signalé qu'au cours de l'année écoulée, le Département des affaires économiques et sociales avait commencé à recruter des consultants en vue de l'élaboration de deux études, l'une sur l'Article 58 pour le Supplément n<sup>o</sup> 11 (2010-2015) et l'autre sur l'Article 65 pour le Supplément n<sup>o</sup> 10 (2000-2009). La seconde serait réalisée en consultation avec le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences et le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix. En outre, grâce à la collaboration continue de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, des recherches étaient en cours pour six études se

<sup>1</sup> Des contributions avaient été versées ou des services d'experts financés par les pays suivants : Albanie, Allemagne, Angola, Bélarus, Belgique, Bénin, Chine, Congo, Croatie, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Libye, Luxembourg, Mexique, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Portugal, Qatar, République de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Singapour, Suisse, Turquie et Ukraine.

rapportant au Supplément n° 11 (2010-2015), sur les Articles 8, 36, 54, 94, 104 et 105. Deux volumes avaient été publiés et mis en ligne sur le site Web : le volume II du Supplément n° 8 (1989-1994) et le volume II du Supplément n° 9 (1995-1999). Il a été rappelé que la version électronique du *Répertoire* comportait une fonction de recherche en texte intégral qui permettait à l'utilisateur de rechercher instantanément un mot ou une combinaison de mots dans toutes les études, dans les trois langues de la publication (anglais, espagnol et français). En tout, sur les 57 volumes devant composer la publication, 44 avaient été achevés, dont 31 avaient été publiés et 13 étaient en cours de traduction et de publication. Il en restait donc 13 à terminer.

10. En plus de sa relation de longue date avec l'Université d'Ottawa, le Secrétariat bénéficiait également de l'aide de stagiaires chargés d'élaborer des études aux fins de l'établissement du *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies* et avait prié les États d'envisager de prendre en charge les services d'experts associés qui travailleraient sur cette publication. Il a à nouveau demandé aux délégations de lui transmettre les manifestations d'intérêt d'établissements universitaires en vue d'une éventuelle coopération concernant l'élaboration du *Répertoire*.

11. Depuis sa création, en 2005, le fonds d'affectation spéciale avait reçu plus de 188 000 dollars de contributions<sup>2</sup>. Après avoir consacré une partie de cette somme à l'élaboration d'études pour le *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*, il disposait encore d'environ 72 000 dollars.

12. Après les exposés des représentants du Secrétariat, il a été à nouveau suggéré que le site Web du Conseil de sécurité facilite la consultation des documents publiés ou reçus par le Conseil, en particulier les notifications exigées par l'Article 51 de la Charte. De plus, il a été demandé au Secrétariat de rechercher des moyens de diffuser ces notifications à l'ensemble des États Membres. La représentante du Service de la recherche sur la pratique du Conseil de sécurité et sur la Charte a expliqué que le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix s'employait à trouver comment donner accès aux communications du Conseil à tous les États Membres, mais qu'il avait besoin de ressources supplémentaires pour y parvenir.

---

<sup>2</sup> Des dons avaient été faits par les pays suivants : Albanie, Azerbaïdjan, Chili, Chypre, Finlande, Grèce, Guinée, Irlande, Liban, Luxembourg, Qatar, Royaume-Uni et Turquie.